



## Traité Baba Batra

### Michna 4 - Chapitre 5

הַקּוֹנֶה שְׁנֵי אֵילָנוֹת בְּתוֹךְ שְׁלֵחֲבֵרוֹ,  
הָרִיזָה לֹא קָנָה קֶרְקַע.  
רַבִּי מֵאִיר אָמַר:  
קָנָה קֶרְקַע.  
הַגְּדִילוֹ, לֹא יִשְׁפָּה.  
הָעוֹלָה מִן הַגֶּזַע, שְׁלוֹ;  
וּמִן הַשְּׂרָשִׁים, שְׁלִבְעַל הַקֶּרְקַע.  
וְאִם מִתּוֹ, אֵין לוֹ קֶרְקַע.  
קָנָה שְׁלֵשָׁה, קָנָה קֶרְקַע.  
הַגְּדִילוֹ, יִשְׁפָּה.  
וְהָעוֹלָה מִן הַשְּׂרָשִׁים, שְׁלוֹ. וְאִם מִתּוֹ, יֵשׁ לוֹ קֶרְקַע.

Si un individu achète deux arbres dans le champ de son prochain, il n'a pas acheté le terrain. Rabbi Méir dit : « il a acheté le terrain ». S'ils grandissent, celui-là ne peut les couper ; ce qui pousse depuis le tronc lui appartient, ce qui pousse depuis les racines appartient au propriétaire de la terre. S'ils dessèchent, le terrain ne lui appartient pas. S'il en a acheté trois, il a acheté [également] le terrain. S'ils grandissent, celui-là peut les tailler ; ce qui pousse depuis le tronc et depuis les racines, lui appartient ; s'ils dessèchent, le terrain lui appartient.



### A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)